

**OFFRE D'EMPLOI
EMPLOI ÉTUDIANTS (été 2025)
JOURNALIERS (ÈRES) TRAVAUX PUBLICS RÉSEAUX-VOIRIE**

Tu es attiré(e) par les chantiers et les véhicules lourds ? Tu préfères travailler manuellement et connaître les rudiments d'un emploi de journalier ? Si tu es en forme, dynamique et que tu souhaites travailler en plein air, nous avons un emploi à ta mesure.

JOURNALIER(ÈRE) AUX RÉSEAUX-VOIRIE

TU AURAS LA CHANCE D'ASSISTER UNE ÉQUIPE DANS :

- ✓ Les travaux d'aqueduc et d'égout sanitaire tels que déterrer manuellement des conduites et installer des manchons;
- ✓ Les travaux de voirie tels que la réparation de nid de poule, utilisation de scie à béton, de niveau laser et de compacteur;
- ✓ Les travaux de conduites pluviales tels que l'inspection de captation et la pose de conduites pluviales;
- ✓ Et possibilité de réaliser un stage (stage en 3^e année ou stage ATE en technique de génie civil).



QUALIFICATIONS RECHERCHÉES :

- ✓ Avoir 18 ans pour le début de l'emploi, afin de respecter la Loi sur la santé et sécurité du travail;
- ✓ Avoir complété le cours de santé et sécurité sur les chantiers de construction;
- ✓ Être étudiant(e) à temps plein;
- ✓ Être disponible à temps plein à la fin mai 2025 ou à la fin de tes examens;
- ✓ Détenir un permis de conduire valide.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

- ✓ Postes de 40 heures par semaine de jour;
- ✓ Un horaire de travail de 4 jours par semaine;
- ✓ Début fin mai ou à la fin de tes examens jusqu'en août pour le retour en classe;
- ✓ Salaire de 23.20 \$ par heure.

Les personnes intéressées à ce poste sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae au :

- Service des ressources humaines : 11700, boul. Lacroix, Saint-Georges QC G5Y 1L3
- Courriel : emploi@saint-georges.ca

Ou de postuler directement en ligne en cliquant sur le lien suivant :

<http://www.saint-georges.ca/emploi/#candidature>

DATE LIMITE POUR POSER TA CANDIDATURE : LUNDI 24 FÉVRIER 2025.

La Ville de Saint-Georges applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et les candidatures des femmes, des autochtones, des minorités visibles, des minorités ethniques et des personnes handicapées sont encouragées.